



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2024

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Francis MOIGNOT, Dominique RENARD, Claude TESSIER.

Absentes : Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Anne BOULIN, Catherine RIEHL qui a donné pouvoir à Patrick ROMANOW, Aurélie CALVEL qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA et François SADKOWSKI qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA.

La séance commence à 20h00. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 2 Février 2024.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du Compte de Gestion 2023.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les données aux membres du Conseil.

Les résultats cumulés positifs s'élèvent respectivement à 19 790,99€ en section investissement et à 535 487,48€ en section fonctionnement soit un total de 555 278,47€.

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2023 de la Commune.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil. Ceux-ci sont identiques au Compte de Gestion.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

4. Affectation des résultats 2023.

Monsieur Lucien DUBOIS propose les affectations aux membres du Conseil.

Le résultat de fonctionnement est positif à hauteur 535 487,48€. Il est proposé d'affecter la somme de 74 000,00€ en section recette d'Investissements et le solde soit 461 487,48€ en recette de Fonctionnement.

Le résultat positif de 19 790,99€ du poste investissement est reporté en section recette d'Investissement.

Adopté à l'unanimité

5. Vote des Taxes 2024.

Monsieur Lucien DUBOIS procède à un exposé détaillé des taxes dont les tableaux ont été remis aux membres du Conseil.

Pour 2024, il est proposé, comme depuis de nombreuses années, de ne pas augmenter les taux et de retenir 37,98% pour la Taxe foncière bâtie, 50,37% pour la Taxe foncière non bâtie et 12,85% pour la taxe d'habitation (qui ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires).

Adopté à l'unanimité

6. Vote du Budget 2024.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les différentes composantes des sections Fonctionnement et Investissement dont le détail par compte a été remis aux membres du Conseil.

Le budget investissement est principalement orienté vers différents réseaux et bâtiments publics. Il comprend le remboursement de l'annuité des emprunts hors intérêts.

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt.

Le budget de fonctionnement comprend de nombreux travaux de voirie, réseaux et d'entretien des bâtiments publics.

Le budget global 2024 est équilibré et s'établit comme suit :

- Fonctionnement : 1 217 741,17€
- Investissement: 108 030,70€
- Total : 1 325 771.87€

Adopté à l'unanimité.

7. Vote des subventions.

Une seule demande de subvention a été présentée.

Subvention Sport Ecole (Opération Poney).

Après débat il est accordé 1 000,00€

Adopté à l'unanimité.

8. Prime d'installation d'un Agent Adjoint Technique.

Monsieur le Maire soumet au vote une prime d'installation suite à la titularisation de l'Agent comme prévu par les textes.

Adopté à l'unanimité.

9. Convention cantine Reuil-Luzancy.

Monsieur le Maire rappelle les principes de cette convention et son obligation légale.

Il propose ensuite de passer au vote.

Adopté à l'unanimité.

10. Redevance Enedis2024.

La redevance 2024 s'élève à 239€ en faveur de la commune.

Adopté à l'unanimité.

11. Participation PNR.

La participation 2024 s'élève à 329,20€.

Adopté à l'unanimité.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Pascal Carbuccia signale des actes malveillants sur le barnum, d'une prochaine intervention sur la rue Angoulvent et rappelle la nécessité de constituer le bureau de vote pour les élections européennes.

Dominique Renard fait un compte rendu de la dernière réunion sur le PNR et les études cartographiques réalisées.

Anne Boulin s'enquiert des possibilités d'un point d'apport volontaire secteur rue des Vignes. Ceci relève de Covaltri.

Claude Tessier demande que les désordres constatés sur le trottoir rue du 8 Mai suite à l'éboulement d'une maçonnerie soit rapidement traités.

Dominique Banchereau rappelle la tenue de la prochaine brocante le 28 avril.

Lucien Dubois fait le point sur l'état d'avancement des études sur les eaux de ruissellement ainsi que sur les études COVALTRI sur la collecte des Bio déchets.

Patrick Romanow donne information sur la future maison de santé pluri professionnelle et universitaire de Coulommiers et de ses impacts espérés au niveau de la communauté d'agglomération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 8 avril 2024 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 8 Avril 2024

Le Maire,
P. ROMANOW



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Romanow', written over a faint, larger version of the same signature.